

Aperçu des frais

Cotisation annuelle	CHF 40.–/gratuite pour les comptes salaire jeunesse et formation
Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 30.–, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger
Perte ou vol	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)
Blocage de la carte	CHF 50.–
Remplacement du code NIP	CHF 10.–
Commission par retrait d'espèces	CHF 0.– aux bancomats de la Banque Cantonale de Fribourg CHF 0.– aux autres bancomats en Suisse CHF 5.– aux bancomats à l'étranger Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + 0,5% de frais de traitement, frais de CHF 1.50 par transaction en sus Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + 0,5% de frais de traitement, frais de CHF 1.50 par transaction en sus Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation

L'aperçu des frais exhaustif peut être consulté à l'adresse www.viseca.ch.

VisecaOne

VisecaOne, le service numérique gratuit pour tout ce qui a trait à votre carte

VisecaOne (Internet et app) regroupe tous les services numériques en lien avec votre carte. Pour pouvoir en profiter, vous devez vous enregistrer au moyen de votre smartphone ou téléphone portable personnel. Toutes les informations utiles concernant l'enregistrement à VisecaOne vous sont envoyées par courrier postal après l'émission de la carte.

Extrait des Conditions Générales, clause de renonciation et signatures

Déclaration du/de la soussigné-e

Le/la soussigné-e **confirme** l'exactitude des informations données dans la présente demande et **autorise** Viseca Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de la demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution du contrat auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de la banque intermédiaire, d'agences d'informations économiques, de l'employeur, d'autres sociétés du Groupe Aduno (www.aduno-gruppe.ch) ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation, IKO) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires, à en informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, le/la soussigné-e **libère** ces organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel.

Viseca Card Services SA peut refuser cette demande de carte sans indications de motifs. Viseca Card Services SA est habilitée à mandater des tiers **en Suisse ou à l'étranger** pour l'exécution entière ou partielle des services découlant de la relation contractuelle, y compris des programmes de primes (par exemple vérification de la demande, fabrication de la carte, services en ligne). Le titulaire

Potentiel conflit d'intérêts

Le partenaire contractuel du/de la soussigné-e pour tout ce qui a trait à la carte de débit est Viseca Card Services SA (ci-après «Viseca»). L'accord de coopération conclu entre Viseca et la Banque Cantonale de Fribourg prévoit que cette dernière fournisse différentes prestations pour le compte de Viseca. Le/la soussigné-e est informé(e) que Viseca reverse à la banque intermédiaire une part allant de 25 à 65% des frais qui lui ont été versés par le/la soussigné-e (ci-après «la rétribution») conformément à l'aperçu des frais ci-dessus.

La banque intermédiaire est un actionnaire du Groupe Aduno, dont Viseca fait également partie. Outre ses propres cartes de débit, la banque intermédiaire ne propose que des cartes de crédit et cartes de débit émises par Viseca. Le/la soussigné-e est informé(e) que la banque intermédiaire ne prend pas en considération les cartes émises par d'autres prestataires ni ne propose de tels produits.

Lieu et date

autorise Viseca Card Services SA à mettre à disposition de ces tiers les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées et, pour cela, à également envoyer celles-ci **à l'étranger**. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée, et à veiller à ce que d'autres éventuelles parties contractantes respectent également de telles obligations. Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données dans la déclaration générale de protection des données de la société émettrice (à l'adresse www.viseca.ch).

Par sa signature sur la carte et/ou par l'utilisation de celle-ci, le/la soussigné-e confirme avoir lu, compris et accepté les **Conditions Générales d'utilisation des cartes de paiement de Viseca Card Services SA (Conditions Générales)**. Les **Conditions Générales complètes sont remises au/à la soussigné-e avec la carte**. Celles-ci peuvent également être commandées par téléphone au +41 (0)58 958 84 00 ou consultées, de même que les frais applicables à l'utilisation de la carte et à la relation contractuelle, sur www.viseca.ch. Le contrat est soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for judiciaire, ainsi que le lieu de poursuite pour les soussigné-e-s domicilié-e-s à l'étranger, sont à **Zurich**.

Le/la soussigné-e prend connaissance du fait que la rétribution versée à la banque intermédiaire varie selon le produit de carte Viseca concernée (par exemple, une carte pour laquelle la cotisation annuelle est plus élevée conduit au versement à la banque intermédiaire d'une rétribution plus importante qu'une carte assortie d'une cotisation annuelle moins élevée).

Si cette rétribution devrait être versée au/à la soussignée sur la base d'une relation contractuelle entre la banque intermédiaire et **le/la soussigné-e**, ce/cette dernier/dernière **renonce à exiger de la banque intermédiaire la restitution du montant correspondant**.

Signature (l'auteur de la demande doit toujours signer)

**Prière d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé à votre conseiller bancaire ou à l'adresse suivante:
 Banque Cantonale de Fribourg, TPCC/cartes, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg**

A remplir par la banque!

Client ID	<input type="text" value="276800505"/>	Date	<input type="text"/>
IID demande	<input type="text"/>	GSS IID	<input type="text"/>
Catégorie de client Default REG Alternative	<input type="text"/>	DIP	<input type="text"/>
Nom/localité, banque	<input type="text"/>	DIS	<input type="text"/>
Personne à contacter	<input type="text"/>	DIC	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Réf.	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Identification effectuée conformément à la CDB	<input type="checkbox"/> PEP	Timbre et signatures autorisées	